

COMMUNIQUE AUX SAGES-FEMMES_08/02/2014

LE 19 FEVRIER 2014, LES SAGES-FEMMES ET ETUDIANTS SAGES-FEMMES

MARCHERONT A NOUVEAU SUR PARIS !

LES FEMMES, POUR QUI ELLES SE BATTENT DEPUIS PLUSIEURS MOIS, LES HOMMES, LES COUPLES QUI LES SOUTIENNENT, SONT APPELES A LES REJOINDRE !

Après 4 mois de grève, ils demandent que MARISOL TOURAINE prenne enfin une décision responsable et courageuse !

1^{er} Recours - Statut des personnels médicaux intégrant le statut PH

Formation universitaire autonome

3 revendications essentielles pour les sages-femmes

- **Le groupe de travail sur le 1^{er} Recours** n'avance plus, aucune mesure concrète..., mais les syndicats de médecins, imposés par le ministère autour de la table, en profitent pour y contester nos compétences !
- **Le groupe de travail sur le statut hospitalier** est mené par des responsables qui ont un parti pris sur la décision finale, en faveur des Centrales syndicales, et essaient de nous leurrer ; les syndicats de médecins PH, ne veulent pas pour eux, d'un statut dans la FPH (ils y perdraient leur autonomie médicale, disent-ils), mais pour autant, ils veulent que les sages-femmes (pourtant profession médicale) y restent !! De concert, ils cherchent à laisser les sages-femmes dans la FPH, et les verraient bien évoluer vers un statut de profession "intermédiaire", qui n'aura de médical que le nom !
Le seul statut médical existant légalement, est inscrit dans le Code de la Santé Publique, mais les sages-femmes n'y auront toujours pas accès ! Ce statut ne changera, ni les fonctions, ni les compétences de sages-femmes. Il nous permettra de travailler avec plus d'autonomie, de nous consacrer au cœur de notre métier, à la recherche, à l'enseignement, avec un salaire à hauteur de nos compétences et responsabilités.
- L'intégration des écoles de sages-femmes dans des composantes autonomes, au sein des universités, n'avance plus, de même que le statut des enseignantes !
- Les problématiques des sages-femmes territoriales et du privé, n'ont même pas pu être encore abordées, dans ce contexte délétère... !

RASSEMBLEMENT à Paris à 13h

Lieu à confirmer

Le Collectif des sages-femmes :

l'Organisation Nationale Syndicale des Sages-Femmes

la Fédération CFTC Santé sociaux

le Collège National des Sages-Femmes de France

l'Association Nationale des Sages-Femmes Cadres

la Conférence Nationale des Enseignants en
Maïeutique

l'Association Nationale des Etudiants Sages-Femmes